

# Conférence nationale de délégués Inclusion scolaire systématique Paris, vendredi 17 novembre 2023

Dans la Vienne, comme partout ailleurs en France, l'inclusion systématique des élèves en situation de handicap pose des problèmes.

Dans la Vienne, comme partout ailleurs en France, les AESH croulent sous le nombre d'élèves à accompagner. La mutualisation conduit certains AESH à accompagner jusqu'à 4 ou 5 élèves simultanément (sur la même heure de cours, dans la même classe).

Dans la Vienne, comme partout ailleurs en France, les élèves, leurs familles, les personnels sont en souffrance.

Quelques exemples de situations particulièrement parlants :

Un élève autiste lourd est inscrit à l'école primaire. Dès le début de l'année les enseignants signalent que cet élève, non accompagné, provoque de nombreuses perturbations dans la vie de la classe et de l'école. La seule proposition qui est faite est d'aménager le temps de présence de l'élève à l'école. La maman doit donc arrêter de travailler. Cette situation dure l'année scolaire, mais malgré cet aménagement l'élève cause toujours de nombreuses perturbations du fait de son handicap. La famille finit par scolariser l'enfant à domicile l'année suivante. Les parents sont complètement submergés par le handicap de leur enfant, tout tourne autour de cette situation compliquée. Le papa de cet enfant finit par se suicider, n'en pouvant plus de gérer le handicap au quotidien.

À la rentrée, dans la Vienne, on compte 65 demandes de place en IME non satisfaites. Pour 62 d'entre elles on a mis en place une solution d'appoint, donc on a scolarisé ces élèves le milieu scolaire ordinaire, 3 demandes sont restées sans solution, donc ces 3 enfants sont renvoyés à domicile.

Le SESSAD TSA signalait en septembre 2022, une liste d'attente de 63 élèves. 63 enfants et adolescents qu'on ne peut pas correctement inclure ni dans l'école, ni dans la société, qu'on ne peut pas accompagner vers un statut de citoyen, faute de soins adaptés.

En CAP auto, sur dix élèves, deux bénéficiaient de l'ULIS au collège et ne sont plus du tout accompagnés d'un ASEH ; un élève est sourd et ne bénéficie d'une interface que 13 heures par semaine, donc pas dans toutes les matières.

On a déjà décidé que l'accompagnement mutualisé des élèves en situation de handicap serait de 8 heures maximum par semaine dans l'académie de Poitiers, alors que le texte stipule que « mutualisé » veut dire en fonction des besoins de l'élève. D'ailleurs, les AESH n'accompagnent pas toujours les élèves sur les matières où ils sont en difficultés puisqu'il est impossible de faire un emploi du temps en fonction des besoins du fait de la gestion comptable de situations humaines.

Sur le dernier trimestre 2022, les faits de violences physiques causés par des élèves et relevés sur le registre SST avait doublé par rapport à l'ensemble de l'année 2021. Sur la première période de l'année scolaire 2023-2024, ces mêmes chiffres ont à nouveau doublé.

Et maintenant ?

Maintenant et depuis la Conférence Nationale du Handicap, on voudrait réduire encore le nombre d'AESH et fusionner leurs missions avec celles des AED pour en faire des supers Accompagnants à la Réussite Éducative.

Maintenant, le ministère nous propose des PAS (Pôle d'Appui à la Scolarisation) qui seront encore pires que les PIAL qui ont déjà conduit à la mutualisation de plus en plus exagérée des AESH depuis 2019. L'école devra donc choisir le temps d'accompagnement de chaque élève en fonction des moyens dont elle disposera, et non pas en fonction des besoins de ces élèves.

Maintenant, le gouvernement veut fondre les établissements médico-sociaux dans les écoles et établissements scolaires, pour faire encore des économies de moyens et de personnels.

Maintenant, toutes ces mesures nous sont imposées à coup de 49-3.

Nous nous sommes donc réunis et nos discussions ont abouti à cette motion.

Nous alertons sur les conséquences désastreuses de cette politique d'inclusion systématique :

- qui nie le handicap et les difficultés des élèves en essayant de les faire entrer de force, sans moyens humains, sans matériel adapté, sans personnels formés, dans le moule de l'école

- qui aboutira à la fermeture de postes d'éducateurs spécialisés, de moniteurs-éducateurs et de tous les personnels travaillant dans les structures spécialisées et adaptées

- qui place tous les personnels des écoles et établissements scolaires (enseignants, AESH, AED, CPE, Chefs d'établissements, ATSEM, personnels de cantine et de garderie, etc.) dans des situations insupportables de culpabilisation, de violence et d'insécurité.

Nous n'acceptons pas que ce gouvernement :

- refuse aux élèves en situation de handicap des conditions de scolarisation spécialisée et une prise en charge adaptée à leurs besoins

- dégrade les conditions de travail des personnels et les conditions d'accueil de l'ensemble des élèves

- maintienne les AESH dans la précarité

- refuse aux AED et aux AESH un statut propre à leurs missions respectives et un vrai salaire.